

Regards sur la circonscription de... TEL-AVIV



La **Circonscription de Tel-Aviv (Israël)** est composée des circonscriptions consulaires de Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem.

Israël, c'est...

Une superficie de 20.700 km²
 Consulats de France :
 Tel-Aviv, Haïfa, Jérusalem.
 Religions : judaïsme, islam,
 christianisme.
 6,8 millions d'habitants.
 Taux de croissance : +3,7%
 Taux de chômage : 10,4%
 Taux d'inflation : +4.5%

Une population jeune

Plus de 30% de la population
 totale est âgée de moins de
 18 ans à la fin de l'année
 2000.
 Dans les pays occidentaux, le
 taux est de 20%.

Loi du Retour

Tout individu dont l'un des
 grands parents est juif se voit
 octroyer automatiquement la
 nationalité israélienne lors de
 sa demande d'immigration.

Il peut toutefois refuser la
 nationalité israélienne en
 optant pour le statut de
 résident temporaire (5 ans) ou
 permanent (durée illimitée) lui
 octroyant le droit de séjourner
 en Israël, d'y travailler et de
 jouir de l'ensemble de la
 législation sociale du pays.

Les résidents permanents
 sont soumis aux obligations
 militaires israéliennes.

PRESENCE FRANÇAISE

Circonscription de Tel-Aviv

Liste AFE au 31 mars 2005

Postes	Inscrits
Tel Aviv	20 344
Haïfa	6 334
Jérusalem	5 471
TOTAL	32 149

Une forte communauté française

Israël fait partie des 15 pays où la présence française est non seulement importante, mais en constante augmentation. Ainsi, 41.797 Français étaient immatriculés en 2004, alors qu'ils n'étaient que 29.983 en 1995. De 2000 à 2004, le nombre de Français résidant en Israël a augmenté en moyenne de 5,5% par an. En outre, alors que la population française n'a que peu augmenté pour tout le pays en 2003/2004 (1,4%), l'évolution du nombre de nos ressortissants pour la seule circonscription de Jérusalem a été de 6,8% sur la même période. Dès lors, la Commission de la Réforme a conclu à la nécessité d'augmenter le nombre de représentants élus dans cette circonscription. Le consensus trouvé par l'Assemblée des Français de l'Étranger a été entériné par le Parlement. En juin 2006, les électeurs de la circonscription électorale de Tel-Aviv voteront pour 4 sièges, au lieu de 3 actuellement.

LES ELUS SORTANTS (par ordre alphabétique)



Jacquot GRUNEWALD. Jérusalem.
 Commission des Affaires culturelles et de
 l'enseignement.
Contact : j.grunewald@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE: **ADFE-FdM**



Daphna POZNANSKI. Tel-Aviv.
 Commissions des Lois et règlements ;
 Formation professionnelle pour les
 Français établis hors de France.
Contact : d.poznanski@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE: **ADFE-FdM**



Izak (dit Jacques) PRELMAN. Netanya.
 Commission des Affaires sociales ;
 Anciens combattants.
Contact : i.prelman@assemblee-afe.fr

Groupe à l'AFE : **UFE**

PROCHAINES ELECTIONS : JUIN 2006

Israël : 4 sièges seront à pourvoir.

La loi du 7 juin 1982 a instauré l'élection des
 membres du Conseil supérieur des Français de
 l'étranger au suffrage universel direct.
 L'évolution des populations françaises à
 l'étranger ont rendu une réforme nécessaire.

Aujourd'hui, l'Assemblée des Français de
 l'Étranger (AFE), est élue dans des
 circonscriptions redécoupées. Les électeurs sont
 les Français inscrits sur la liste électorale
 consulaire (loi n°2005-822). Les 155 Conseillers
 sont élus pour 6 ans, renouvelables par moitié
 tous les 3 ans, dans deux zones :

- Série A - 79 sièges : Amérique et Afrique.

- Série B - 76 sièges : Europe, Asie et Levant.

Une circonscription peut s'étendre sur plusieurs
 pays. Un pays étendu ou dont la communauté
 française est très importante peut comporter
 plusieurs circonscriptions.